

De : Etienne HAY

Envoyé : vendredi 5 juin 2020 20:10

À : etienne.champion@ars.sante.fr

Objet : installation du Conseil de surveillance du centre hospitalier Jeanne de Navarre

Monsieur le directeur,

J'ai reçu hier la convocation à l'installation du Conseil de surveillance du centre hospitalier Jeanne de Navarre, dont je fais parti, prévue le 11 juin prochain.

Je viens vers vous pour vous faire part de mon étonnement quant à cet ordre du jour et la date choisie.

En effet, je siège au conseil de surveillance en ma qualité de président de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry, et de président du Conseil d'administration de notre EPMS.

L'enjeu pour la collectivité que je représente est fort, et le mot est faible.

Près d'un tiers de notre personnel travaille pour les services du médico-social: notre EHPAD est géré depuis le 1er janvier par les équipes de Mme la directrice Sylvaine Ducout, près de 150 agents sont au service des soins infirmiers à domicile, aides à domicile et portage de repas, et notre Contrat Local de Santé constitue une priorité pour le territoire de la mandature à venir.

Ces derniers mois, nous avons développé avec nos communes, et notamment celle de Fère en Tardenois, des antennes de l'hôpital, pour se rapprocher des usagers. Nous souhaitons déployer cette formule dans d'autres bourgs centres.

Nous gérons également 2 maisons de santé et en construisons une autre en partenariat avec la ville de Fère en Tardenois, qui doit ouvrir ses portes prochainement.

Vous l'aurez compris, notre hôpital, situé à Château-Thierry, est ancré dans notre communauté, et devient de plus en plus un équipement structurant de notre territoire, tête de proue d'un réseau en pleine construction, qui a pour objectif de conforter ce rôle "d'hôpital catalyseur de la santé de proximité".

Cette nouvelle mandature communautaire n'a pas pu démarrer en raison de la crise sanitaire.

Plusieurs communes de notre agglomération doivent encore élire leurs Conseils municipaux au second tour, prévu le 28 juin prochain.

Notre collectivité ne pourra pas se réunir avant mi-juillet en vue d'élire son exécutif.

Je suis très interpellé par le choix de cette date qui implicitement, met de côté le travail et les efforts que la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry mène avec le centre hospitalier, et quelque part, nie notre démocratie locale.

C'est la raison pour laquelle, M. le directeur, je m'adresse à vous pour vous demander de bien vouloir reporter cette installation qui ne revêt pas d'urgence selon moi, à une date ultérieure après nos élections prévues mi juillet. Cela permettra au prochain président de

l'agglo, que ce soit moi ou un autre, de prendre part pleinement aux débats à venir dans le Conseil de surveillance.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande, et vous prie de croire, Monsieur le directeur, en ma parfaite considération.

Bien à vous,

Etienne Hay
Président

Etienne HAY

Président - Assistante : Gaëlle AMELOT

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

2 avenue Ernest Couvrecelle - 02400 Etampes sur Marne

03 23 85 32 28

etienne.hay@carct.fr www.carct.fr